

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE ANNE-MARIE INC.	Numéro de permis 2007100	Date d'inspection Le 01 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie Anne-Marie 2		Numéro de téléphone (506) 525-2722	
Adresse 4572 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Véronique Landry		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	01 mars 2022	01 mars 2022
Commentaires : Des bouteilles d'eau n'étaient pas indifiées avec le nom des enfants. L'exploitant va s'assurer d'étiquetté les bouteilles. La lacune est maintenant conforme.			

<b>Commentaires généraux</b>
<p>Inspection fait par la mentor en assurance de qualité Véronique Landry et une mentor en formation, Erika Hickey. La mentor en assurance de qualité a fait un suivi à propos du comité de parent et de la formation du personnel. Le compte rendu des rencontres de parents était détaillé et accessible. Les exigences de désignations sont respectés.</p> <p>Le mentor en assurance de qualité a été en mesure d'observer le dîner servi et la transition à la sieste.</p>

original signé par  
Véronique Landry

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 mars 2022

Date

original signé par  
André Blais

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 mars 2022

Date